A propos des eaux de forage et des eaux de la Lys

Après les explications que nous avons données, il y a quelque temps, au sujet d'une note que nous avait fait parvenir le Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing, un de nos lecteurs nous adresse les réflexions suivantes:

Abstraction faite de toute influence et de toute personnalités, voyons si les avantages donnés par le Service des Eaux sont bien réels.

L'eau de forage est, dit-on, plus alcaline, entendons par là celle qui provient du calcaire carbonifère, comme c'est généralement le cas à Roubaix Tourcoing. C'est, en tout cas, un inconvénient que n'a pas l'eau des forages, creusés aux sables verts et à la craie et ces inconvénient s'est-il pas plus grand avec les eaux de la Lys, dont le degré hydrotimétrique, infiniment plus élevé, dénote une eau très calcaire et provoque par ses dépôts de tartre, des détériorations beaucoup plus graves dans les chaudières? Aucune eau, en conséquence, n'étant parfaite, nous ne voyons pas très bien la supériorité d'une eau calcaire sur une eau légèrement alcaline, nous pourrions même citer nombre d'industriels qui préfèrent, et de beaucoup, la seconde à la première.

En ce qui concerne le prix de revient, c'est là un point qui demande une étude plus complète et nous y reviendrons après examen auprès des industriels et non seulement ceux qui ont amorti leur matériel rapidement, en préférant l'eau de forage à celle de la ville, mais aussi auprès de ceux qui sont disposés à suivre cet exemple.

Quoi qu'il en soit, sur ces deux points discutables, qualité et prix, dont la supériorité, en ce qui concerne l'eau de la ville, est loin d'être démontrée, il n'en est pas moins vrai que comme le charbonnier, l'industriel préfère rester maître chez lui et ne pas être tributaire d'une administration dont les tarifs toujours modifiables (voyez ceux des distributions d'électricité), risquent de lui faire regretter de cesser d'être son propre producteur.

Ce qu'on dit au Service des Eaux

M. E. Nourtier, directeur du Service des Eaux de Roubaix-Tourcoing, à qui nous avons fait connaître la teneur de la lettre qui précède, a bien voulu nous déclarer ce qui suit :

Reprenons, si vous le voulez bien, point par point, ce que votre lecteur écrit. Tout d'abord, je dois vous dire que dans cette région, on ne creuse plus de forages aux sables verts, car ceux-ci s'ensablant très rapidement, présentent de grands inconvénients : réduction du débit d'eau et curage fréquent du forage, d'où élévation considérable des frais généraux. De plus, comme on ne rencontre que très peu d'eau dans la couche de craie qui forme le fond des sables verts, on ne fait plus de forage à cette profondeur.

Quant au degré hydrotimétrique de l'eau de Lys, en le comparant à celui des eaux de divers forages, dont voici les analyses, il n'est pas aussi élevé que votre lecteur veuille le démontrer. Comme vous le voyez par vous-même, il varie entre 15 à 36°. Notes que 15° est très rare. Néanmoins, ceci fait une moyenne de 26, ce qui revient à peu de chose près au degré hydrotimétrique de l'eau de Lys qui est de 28. De plus l'eau calcaire par ses dépôts de tartre, n'abime, en quoi que ce soit, les chaudières, elle peut les encrasser, et ainsi une chaudière où entre l'eau de Lys ne marchera, sans être nettoyée, que 52 jours, tandis qu'une autre, employant l'eau de forage, marchera 56 jours. Il n'y a pas là, je suppose, grande différence. D'ailleurs, les industriels épurent leurs eaux et ici il faut constater que l'eau de Lys peut être débarassée de son calcaire et de ses succédanés sans emploi d'acide, qui est toujours très dangereux. Cet avantage ne se présente pas pour l'eau de forage, dont la soude ne peut disparaître que par l'emploi d'acide. C'est pourquoi bon nombre d'industriels emploient 70 p.c. d'eau de Lys et 30 p.c. d'eau potable. Il est, néanmoins, et nous ne le contestons pas, des cas où il faut une eau alcaline, mais ce sont des cas tout à fait particuliers à certaine industrie. Quant au prix de revient, voici, d'après les calculs que j'ai faits il y a quelque temps, ce que coûte l'eau de forage à un industriel qui possède une pompe à piston. Ce prix comprend les frais généraux : personnel, combustible, etc., et les intérêts d'amortissement. Pour 50 m3, le m3 revient à 2 fr. 02, tandis qu'il n'est payé que 0.80 pour l'eau de Lys. Prenons maintenant une consommation plus forte, 3.200 m3, par exemple, l'eau de forage coûtera 0.50, tandis que l'eau de Lys 0.34.

En terminant, je vous déclare, à nouveau, que nous ne voulons pas ici, faire des bénéfices, nous travaillons pour l'intérêt général, plus notre prix de revient diminuera, plus notre tarif baissera, lui aussi. D'ailleurs, les industriels achètent la force motrice au secteur électrique, observant ainsi les désirs du Gouvernement. Pourquoi n'achèteraient-ils pas leur eau? Les motifs pour le faire sont les même. L'intérêt général en dépend : on manque de charbon, il faut réduire la consommation.

HOTEL DE L'EUROPE, 30 et 32, rue Basse, à LILLE. — Reprise de Direction par Mme R. BOISSY. 67581.

AU RAVITAILLEMENT

Tous les jours aux Halles, VENTE LIBRE de : Beurre frais, 18.00 le kilo; Confitures, 1.40 et 2.50 le pot; Chocolat, 1.80 les 250 gr.; Chester, 7.50 le kilo. Harengs, 0.80 la pièce; Margarine, 7.50 le kilo.

N.-B. — Pour la vente du beurre, la carte de denrées sera exigée.

CUIRS: Semelles pour femmes et enfants, 2.50 et 2.00 la paire; Talons pour hommes, femmes et enfants, 1.00 et 0.75 la paire.

VENTE LIBRE DE VIN ROUGE (1 fr. 70 le litre)

Lundi 24, de 8 à 11 h., 5e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 4e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE DE MERVILLE (1er choix) 1.00 les 5 kil. Vente libre. Entrée au milieu des Halles

VENTE LIBRE DE CHAUSSURES DE LUXE ET DE FATIGUE

Salle des Fêtes, rue de l'Hospice

LA DISTRIBUTION DES TICKETS DE PAIN A PRIX REDUITS aura lieu à la Mairie (salle Pierre-Roubai), de 8 à 11 h., et de 14 à 17 h., savoir : Mardi 25, le matin, de 1 à 750; le soir, de 751 à 1500.

HALLE FLIPO. Grande Vente beurre 15 et 16, extra fin 17. Beaux Gruyère 12. Port-Salut 10 fr., Hollande 8, 10 et 12. Chester 8. Œufs frais 0,70. Vin de 1,60 à 2,50. Café 10 fr. Beaux Jambons 12 fr. et 13 fr. Pain d'épices de 4 à 4,50. Confiture extra 2,50. 67579d

UNE CONFERENCE DE Me RUFFELET, AVOCAT, A L'ASSOCIATION REGIONALE DES COMPTABLES. — L'Association Régionale des Comptables avait fait appel au concours dévoué de Me Ruffelet, avocat, qui est venu dimanche, traiter devant un très grand nombre de comptables, dans la salle du Café Belle-Vue, un sujet tout d'actualité : « Le moratorium et le règlement transactionnel ».

M. Willem, président, entouré de MM. Nédonsel et Lepaul, présidents d'honneur, et des membres du Comité, a présenté en termes délicats, le conférencier.

Me Ruffelet développe avec une profonde érudition, cet intéressant sujet.

Il essaye d'abord, dit-il, de dégager quelques principes utiles aux comptables et assez difficiles à saisir et à mettre au point. La liquidation du moratorium qui a pris fin, pour notre région, le 31 décembre 1920, s'applique aux mobilisés, réformés, aux réfugiés envahis, aux veuves de ceux-ci, aux gérants de sociétés commerciales, aux sociétés en nom collectif ou en commandite simple dont les établissements se trouvent dans les régions envahies. Les débiteurs visés par la loi sont ceux ci-dessus mentionnés.

Me Ruffelet explique les cas distincts des dettes couvertes par le moratorium; les valeurs négociables et les sommes dues pour marchandises. La dette de 1914 est toujours recouvrable, selon diverses dispositions, soit en 5 ans, en payant un dixième les quatre premières années, et les six dixièmes, la cinquième année, ou encore, par cinquième en cinq années. Cette dette se divise en trois périodes : la première du 1er août 1914 au 23 octobre 1919, avec intérêt de 5 0/0. La seconde période d'octobre 1919 au 31 décembre 1920, avec intérêt de 3 0/0; toutefois, l'orateur ne s'explique pas cette différence d'intérêt d'une période à l'autre, et enfin la période actuelle, qui permet un intérêt de 6 0/0 plus 1 0/0. Il y a cependant quelques exonérations exceptionnelles.

Me Ruffelet donne encore d'intéressants renseignements sur le règlement transactionnel dont il se déclare l'ennemi en raison des abus dont il fait l'objet; certains débiteurs y voient un moyen malhonnête de se soustraire au paiement d'une dette. Les créanciers ne doivent l'accepter qu'après avoir reconnu l'impossibilité dans laquelle se trouve le débiteur de payer sa dette. Le conférencier fait ressortir le rôle que les comptables auront à tenir dans la solution des multiples questions qui les intéressent et qui seront exposées dans des conférences ultérieures.

La causerie si utile de Me Ruffelet a été interrompue, plusieurs fois, par de chaleureux applaudissements, et M. Willem s'est fait l'interprète de tous, en félicitant et remerciant l'orateur de son instructive démonstration.

RENSEIGNEMENT UTILE. — *Actuellement, rapport à l'inventaire annuel et à la Vente de Fin de Saison,* Rabais énormes à tous les rayons aux Magasins de la Petite Jeannette, 3, rue Saint-Georges, Rx. La Maison a le dépôt du « Gant Perrin ». 67569d

LE CONGRES TRIMESTRIEL DE LA FEDERATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE ROUBAIX. — La Fédération de la Jeunesse Catholique de Roubaix a été dès sa fondation, désireuse de préparer ses membres à être les dirigeants de demain en tous les terrains, religieux, civique et social. Elle a la fierté de constater qu'elle a aidé à la formation de plusieurs des jeunes hommes qui se font un nom respecté dans notre grande ville.

Continuant ces traditions, elle a voulu, cette année 1920-1921, faire étudier par ses dix-sept Cercles d'Etudes le sujet primordial de la famille. Elle a élaboré un plan de travail qui permettra aux jeunes de se faire des idées justes sur les principaux points intéressant ce sujet. Chaque mois, elle fait paraître, dans son organe, l' « Effort », un résumé de la tâche à fournir.

Outre des réunions inter-cercles, elle a prévu trois congrès qui auront lieu chaque trimestre. Le premier se tiendra le jeudi 27 janvier, à 7 h. 45, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, et sera présidé par M. René Derreumaux, premier président de la Fédération. Il suffit de donner le titre des rapports pour en souligner l'importance : 1° Exposé de la famille en France; 2° La famille nombreuse : sa situation; aides à lui apporter; 3° Un remède : les allocations familiales, leur fonctionnement à Roubaix, ce qu'il faut en penser (étude des conclusions du Congrès des Associations Familiales et du rapport de M. Louis Blain).

Tous les membres de ses Cercles d'Etudes, sans exception, assisteront à cette réunion, et beaucoup tiendront à prendre part à la discussion sûrement très animée qui suivra la lecture des rapports.

BIEN FAIRE ET LAISSER DIRE. La « Lessive Jeanne d'Arc », la plus ancienne marque, restera la meilleure et la plus économique. 67314

UN TISSERAND ARRETÉ POUR VOL DE CANNETTES DE LAINE. — Dans la soirée de samedi, au moment de la sortie du personnel de l'établissement de M. Lepoutre, industriel, rue de la Redoute, un tisserand, Odile Vandecastelle, 44 ans, demeurant à Swevelghem (Belgique), a été arrêté et trouvé en possession de cannettes de laine d'une valeur de 20 francs.

Conduit par devant M. Richart, commissaire de police, l'ouvrier a reconnu avoir volé les cannettes au préjudice de son patron.

A L'HOTEL DE L'EUROPE à LILLE. — Sans musique, mais dans un cadre charmant, on trouve une bonne cuisine et une bonne cave. Prix fixe et à la Carte. Grands garages pr autos.67582

COMME DU BEURRE « ERA »
aux fruits d'Orient. Dépôt E. Germain, 10, Gde-Place, Tourcoing

CROIX

UNE RÉUNION DU SYNDICAT DES EMPLOYÉS. — Le Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing nous communique le compte-rendu suivant :

Une réunion organisée par le Syndicat des Employés de Roubaix-Tourcoing, s'est tenue dimanche à 10 h., au Café du Demi-Cercle, 235, rue Jean-Jaurès.

Ont pris place au bureau : MM. Willot, président du Syndicat; Cordonnier, secrétaire, et Salomon, conseiller prud'homme à Roubaix.

M. Willot fit un exposé rapide de la situation actuelle des employés et de la nécessité plus impérieuse que jamais de l'action syndicale.

Il fit ressortir que le Syndicat travaillait à l'amélioration du sort de tous les membres de la corporation et que jusqu'à présent une minorité seulement (imposante il est vrai) d'employés avait compris son devoir en venant au Syndicat.

Il fit appel à la bonne volonté des membres présents pour mener une propagande syndicale active.

A l'issue de la réunion, un certain nombre d'adhésions furent recueillies.

MERCIER Fres de PARIS
La plus importante exposition de MOBILIERS
A LILLE, 179, RUE NATIONALE

WASQUEHAL

UN NOYÉ INCONNU DANS LA MARQUE. — Les gardes Huart et Viseur, prévenus par un cantonnier, ont retiré de la Marque, près du Château-Rouge, le corps d'un homme qui flottait à la surface de l'eau.

Le noyé, un homme de 35 à 40 ans, ne portait aucun papier d'identité. Dans son portefeuille, se trouvait le portrait de M. Deschanel. Voici le signalement de cet inconnu : cheveux grisonnants, yeux gris, taille 1 m. 60 environ, vêtements gris à carreaux, chandail gris et écharpe en flanelle claire.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie de Roubaix.

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

TOURCOING

AUJOURD'HUI LUNDI 24 JANVIER :

Marché de 8 h. à midi.

Caisse d'Epargne de 9 h. 30 à 11 h. 30.

Hôtel de Ville : bureaux ouverts au public, de 10 h. à midi et de 14 à 16 h.

Bibliothèque Communale de 9 h. à midi et de 14 à 18 h.

Théâtre Municipal : à 20 h. « Gismonda ».

A la mémoire des morts glorieux

Inauguration d'une plaque commémorative à l'Ecole Michelet, rue du Printemps

Pour commémorer ses membres tombés au champ d'honneur, l'Association Amicale de l'Ecole Michelet a fait ériger, dans son foyer, une plaque artistique, œuvre du maître Clamagirand, portant en lettres d'or les noms des chers disparus.

L'inauguration de ce glorieux souvenir a eu lieu dimanche matin, à dix heures, au milieu d'une foule nombreuse qui avait voulu apporter un témoignage de sympathie émue aux familles des victimes de la guerre.

M. Pierre Deltombe, adjoint au maire de Tourcoing, présidait la cérémonie, entouré de ses collègues de l'administration, MM. Jules Brassard et Moulin-Catteau, Arthur Nys, Vandamme, Bruneel, Deschamps, Bouche, Bernard, Leman, Duthoit, Proot, inspecteur primaire; le commandant Legrand; Masure-Six, président de la Commission des Beaux-Arts; Dupin, directeur de l'Institut Colbert; Wagnon, président de l'Amicale Colbert; Lyon, président du Comité du Souvenir; G. Dervaux, président du Groupe des remplaçants; Henri Dalle, président d'honneur de l'Amicale Michelet, etc.

La Section de préparation militaire de la Fédération scolaire formait la garde d'honneur avec son drapeau. La clique scolaire des tambours et clairons, qui prêtait son concours à la solennité, donna le signal des discours.

Le président de l'Association, M. Bonvarlet, remit la plaque-souvenir à la ville et, dans une émouvante allocution, évoqua la mémoire des chers disparus.

M. Deltombe, adjoint au maire, prononça à son tour un discours empreint du souffle patriotique le plus chaud, citant en exemple ceux qui glorieusement ont fait le sacrifice de leur vie pour le salut de la France.

M. Martinache, le distingué directeur de l'école Michelet, a également rendu hommage aux braves qui se sont auréolés de gloire. Vivement impressionnée, l'assistance a accueilli ces divers discours par de chaleureux bravos.

Un jeune élève, Alfred Lecru, a récité une poésie de circonstance : « Aux morts de la Grande Guerre », qui a été écoutée dans le recueillement général.

La séance prit alors fin et la foule s'écoula lentement devant le marbre évoquant le sacrifice des regrettés disparus.

Fuite d'un cambrioleur en traitement à l'Hôpital civil

AUDACIEUSE EVASION NOCTURNE

Un pensionnaire de l'établissement arrêté pour complicité. — L'enquête de la police

La police locale a été désagréablement surprise, dimanche matin à la première heure, à la nouvelle de l'évasion d'un dangereux malfaiteur qui se trouvait sous mandat de dépôt de M. le juge d'instruction Merchier, du Parquet de Lille, à l'Hôpital civil de Tourcoing.

Il s'agit de l'auteur du cambriolage du cabaret Castel

Cet individu, Bernard Vanwaesemael, âgé de 39 ans, avait été arrêté dans la nuit du 12 au 13 décembre dernier, à l'extrême frontière, à la suite d'une tentative de cambriolage qui ne lui réussit pas.

Profitant d'une partie de cartes qui avait lieu au cabaret Castel, rue de Mouscron, Vanwaesemael avait projeté de cambrioler les chambres du débitant, en compagnie de deux complices qui se trouvaient parmi les partenaires.

Seulement, en escaladant la fenêtre de la chambre, Vanwaesemael fit tomber une volière et le bruit de sa chute réveilla les enfants de la débitante qui se mirent à crier.

Effrayé, le malfaiteur avait regagné le toit, mais dans sa précipitation, il perdit l'équilibre et tomba dans le vide. Bientôt les consommateurs le trouvèrent étendu dans la cour; il s'était fracturé une jambe.

Avisée, la police alla le cueillir. Vanwaesemael fut dirigé vers l'Hôpital civil, sur l'ordre de M. Galan, commissaire de police de permanence.

Connaissant le malfaiteur, qui est un « cheval de retour », M. Lenfant, commissaire central, le fit transférer à Lille peu de jours après. Son séjour dans cette ville, fut de courte durée, car le Parquet le renvoyait aussitôt à l'Hôpital civil de Tourcoing.

L'évadé Vanwaesemael avait une jambe fracturée

Depuis ce jour, Vanwaesemael avait la jambe fracturée dans un appareil. Sa famille lui rendait fréquemment visite et rien dans son attitude ne trahissait des projets d'évasion. La chose allait cependant se produire.

C'est ainsi que dimanche, à la première heure, le brigadier de service au poste central était prévenu du fait : Vanwaesemael avait quitté nuitamment l'établissement hospitalier pour une destination encore inconnue.

Comment le détenu sortit de l'Hôpital civil

Vers dix heures et demie, le dangereux individu entrait en conversation avec un camarade de salle, Henri Douineau, âgé de 21 ans, qui avait été blessé au pied, il y a six semaines.

Il lui demanda de bien vouloir l'aider à sortir parce que sa femme l'attendait pour apposer sa signature sur une pièce en vue d'un héritage.

Le jeune homme, qui est plutôt simple d'esprit, accepta bénévolement la fable. Mieux, il obéit aveuglément aux ordres de Vanwaesemael.

Après l'avoir aidé à se débarrasser de l'appareil qui enveloppait sa jambe, il le guida à travers le dédale des salles et corridors de l'Hôpital. Pour faciliter sa marche, le blessé s'était emparé de deux balais qui se trouvaient dans un réduit sous un escalier et plaçant les brosses sous ses bras, se servit des balais en guise de béquilles.

Toujours en compagnie de son camarade de salle, le prisonnier se dirigea vers la remise des ambulancières où, dans le caisson de l'une de ces voitures, il s'empara d'une lime et d'une clef de roue, puis il gagna la grille donnant rue Fin-de-la-Guerre.

A l'aide de la lime, il essaya alors de faire sauter le pêne de la serrure, mais, sous ses efforts, l'outil s'y rompit en deux.

Vanwaesemael ne se découragea pourtant pas devant cet insuccès. Il ne pouvait du reste pas échouer dans sa tentative, deux complices, à qui il avait fixé rendez-vous, l'attendaient dans la rue. Comme on le verra, les détails de l'évasion étaient réglés depuis plusieurs jours.

N'ayant pu ouvrir la grand'porte, Vanwaesemael rebroussa chemin avec son aide. Il avise le mur qui sépare le jardin des enfants avec le jardin public de la rue Nationale, et à l'aide d'une échelle apposée là, il se hisse, bougeon par bougeon, jusqu'au fait. La descente de l'autre côté du mur se fait aussi aisément que la montée.

Dehors

A ce moment apparurent deux compagnons du malfaiteur qui hâtèrent l'évasion. Une fois dans le jardin public, les deux nouveaux venus dirigèrent Vanwaesemael vers une porte en bois, dont les battants, sous leurs efforts, livrèrent passage à celui-ci.

Tour à tour les deux hommes portèrent alors Vanwaesemael sur leur dos jusqu'à la frontière belge, où il sera hors d'atteinte de la police française.

Après avoir quitté la place du Calvaire, les noctambules suivent les rues Saint-Roch, Menin, Houchard, Contour de Notre-Dame de Lourdes, rues Lapérousse, de Gand, Rouget-de-l'Isle, boulevard de l'Egalité.

Arrivés là, Vanwaesemael pria son camarade d'Hôpital de l'attendre, ajoutant qu'il viendra lui apporter de l'argent dans un instant. Vers minuit, las d'attendre, Henri Douineau reprit le chemin de l'Hôpital.

La découverte de l'évasion

Le pensionnaire conta alors sa mésaventure aux autres malades. A ce moment l'infirmier qui faisait une tournée dans la salle, avait constaté la disparition du dangereux individu.

M. Galan, commissaire de police, s'est rendu à l'Hôpital civil, et, à la suite de son enquête, a procédé à l'arrestation de Douineau pour complicité dans l'évasion du malfaiteur Vanwaesemael.

Un coup préparé dans tous ses détails

D'après ce jeune homme, le fugitif avait préparé son coup de longue-main. Depuis plusieurs jours, il demandait à ses camarades de salle d'éteindre les lampes, parce que la lumière lui faisait mal aux yeux. D'autre part, il avait pris l'habitude de jeter son drap de lit au-dessus de sa tête, de sorte que la mise en scène préparée par lui dans la nuit de samedi à dimanche, ne pouvait laisser supposer sa disparition aux infirmières.

Vanwaesemael recevait également des visites d'individus suspects, et il y a lieu de croire que c'est un de ces derniers qui lui a apporté les vêtements ayant servi à favoriser sa fuite.

Et, par une indélicatesse de plus à son actif, Vanwaesemael vola les chaussettes de son voisin en s'en allant.

La police recherche activement le malfaiteur, qui a dû passer la frontière. Celui-ci ne sera d'ailleurs pas davantage en sécurité en Belgique, attendu qu'il se trouve sous le coup d'un mandat d'arrêt dans ce pays.

Vanwaesemael se trouvait encore en prison à Loos à la déclaration de guerre, et c'est à l'arrivée des Allemands qu'il dut sa liberté.

L'évadé aurait été repris

En dernière heure, on nous annonce que Vanwaesemael aurait été arrêté à la gare de Mouscron.

Chez les Mutilés de la Grande Guerre

L'assemblée générale trimestrielle

Sous la présidence de M. Adolphe Dugauquier, président du groupe des Mutilés de Tourcoing, a été tenue, dimanche matin, à neuf heures et demie, dans la salle des fêtes des Hospices, rue de Tournai, l'assemblée générale trimestrielle des Mutilés, filiale des combattants de la grande guerre.

M. le docteur Leduc, maire, s'était excusé. Sur l'estrade, on remarquait : MM. le commandant Joseph Legrand, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Fédération; Moulin, adjoint au maire; Vandamme, conseiller d'arrondissement; Arthur Nys, conseiller municipal; Pierre Delcroix, vice-président du groupe; Serbois, de l'école de rééducation professionnelle; le docteur Decherf, président du syndicat des docteurs; Jérôme, directeur du Service des Ecoles, et les membres de la Commission.

En ouvrant la séance, M. Adolphe Dugauquier remercia l'assistance qui avait répondu nombreuse à l'invitation de la commission, puis il présenta ses souhaits de nouvel an.

Ensuite, M. Gryspert, dans un intéressant rapport, exposa la situation de la société depuis la dernière assemblée. Il insista particulièrement sur la situation des mutilés par rapport à l'article 64, relatif aux soins médicaux des malades de la guerre.

Dans une aimable causerie, M. le docteur Decherf, président du Syndicat des médecins, exposa la situation qui était faite au corps médical depuis la suppression de cet article 64. Il émit l'espoir qu'un arrangement interviendra avec les Unions de mutilés, en attendant que le gouvernement rétablisse l'article 64 tel qu'il existait. Dans une belle envolée, M. le docteur Decherf assura les mutilés que l'union qui existait au front entre le service de santé et les poilus est toujours aussi forte et devra toujours être maintenue. Il fut chaleureusement applaudi.

M. Dugauquier remercia le président du corps médical. A son tour, M. Delcroix, vice-président du groupe, donna des explications sur les concerts organisés au profit des mutilés. A cette occasion, M. Dugauquier en profita pour remercier les organisateurs de ces fêtes: MM. Delcroix, Moulin, Vandamme et Jérôme.

Enfin, M. Liétar lut un rapport au sujet d'une demande faite par un mutilé concernant une pension à la veillesse, et il conclut que le groupe ne peut pas prendre l'initiative de cette organisation en raison des risques qui sont trop grands. Il invite plutôt l'assemblée à s'adresser à une compagnie d'assurances qui, au moyen de primes mensuelles, assurerait une pension à 55 ans.

La séance a pris fin avec une brillante tombola composée de 150 lots environ. Le principal lot était une machine à coudre.

LE GROUPE SOCIALISTE TOURQUENNOIS ADHERE A L'INTERNATIONALE COMMUNISTE. SEUL, M. INGHELS, DÉPUTÉ, RESTE FIDELE A L'INTERNATIONALE OUVRIERE. — Une assemblée générale du groupe socialiste tourquennois s'est tenue, samedi soir, à la Maison du Peuple. 450 membres environ avaient répondu à la convocation.

A cette réunion, le groupe devait se prononcer sur la ligne de conduite à tenir, à la suite du Congrès de Tours.

A l'unanimité, moins une voix, il a émis un vote en faveur de la Troisième Internationale.

Seul, M. Inghels, député du Nord, qui reste fidèle à l'Internationale ouvrière, a voté contre.

Le scrutin proclamé, M. Inghels a quitté la salle.

FOURRURES, IMPERMÉABLES, Parapluies. Manteaux - Meilleur marché que partout ailleurs. Maison Pouget, 7 et 9, rue St-Jacques. 67598d

MORT SUBITE D'UN INSTITUTEUR. — Nous apprenons la mort de M. Alphonse Ruffin, instituteur à l'école de la rue des Piats, décédé subitement, dimanche après-midi, des suites d'une rupture d'anévrisme.

M. Ruffin, âgé d'une cinquantaine d'années, était à Tourcoing depuis un quart de siècle. Le regretté défunt était le mari de la directrice de l'école des filles de la rue de la Croix-Rouge.

INCULPÉS DE VOL ET RECEL. — Deux maçons de Mouscron, Jérôme Gadenne, 39 ans, et Adolphe Vandewiele, 50 ans, ont été arrêtés par M. Galan, commissaire de police du 1er arrondissement, pour vol de quatre tuyaux de plomb dans une maison en construction, rue Franklin.

D'autre part, procès-verbal a été dressé pour recel à un marchand de métaux qui a acheté ce plomb sans se conformer à la loi.

LILLE

RÉUNION GÉNÉRALE DU COMITÉ FLAMAND DE FRANCE. — Jeudi 27 janvier prochain, le Comité Flamand de France tiendra son assemblée générale à Lille. Voici le programme de la journée :

Matin : 9 h. 30, visite de l'Hospice Comtesse et de l'Hospice Gantois, sous la direction de M. Em. Théodore, conservateur général des Musées. Rendez-vous à l'Hospice Comtesse, rue de la Monnaie, à 9 h. 15.

Soir : 14 h. 30, séance d'études aux Bureaux de la Préfecture.

Communications. — M. Fernand Beaucamps : l'Hôpital Sainte-Catherine de Sienne et la Table des Pauvres, dite du Saint-Esprit, à Armentières. — M. Emile Gavelle : *Un Lillois du XVe siècle*, Jean de la Cambe, fondateur de l'Hospice Gantois. — M. le Chanoine Looten : Renaissance d'une industrie d'art, la Tapisserie Flamande, à Lannoy. — M. René Giard : Etat financier du Comité.

Renouvellement du bureau.

LES ŒUVRES SOCIALES. — Au siège du Secrétariat du Nord, rue de la Justice, s'est tenue une réunion d'études présidée par M. l'abbé Viollet, secrétaire général de la section religieuse du Comité permanent de la Natalité, à laquelle assistaient plusieurs directeurs et directrices d'œuvres.

M. l'abbé Viollet a fait une causerie sur l'extension qu'il conviendrait de donner dans notre région aux œuvres déjà existantes de « l'Association du mariage chrétien » et la « Confédération générale des Familles ».

M. Achille Glorieux, de Roubaix, a présenté différentes suggestions relatives aux Associations Familiales et au partage qu'il convient d'établir entre ce mouvement social officiellement reconnu et les organisations confessionnelles qui s'efforcent d'apporter leur concours moral au maintien du mariage chrétien.

La causerie s'est terminée sur l'exposé de la propagande à effectuer et l'assistance a approuvé, sans réserve, quelques projets présenté s par M. A. Glorieux.

TAMPONNÉ PAR UNE AUTO. — Un cycliste, M. Rémy Declercq, 14 ans, a été tamponné par une auto sur le Pont-Royal et a eu la jambe fracturée.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. Leray

Vols de charbon. — De nombreux gamins de Tourcoing fréquentent les abords du canal de Tourcoing, au point où l'on décharge les péniches destinées au Consortium Charbonnier et pratquent journellement le ramassage des poussières sous l'œil paternel des agents qui les empêchent de se battre. Mais quelques-*uns d'entre eux, ne se contentaient point de miettes* et se sont fait pincer enlevant chacun un sac du précieux combustible. Le tribunal en a acquitté trois comme ayant agi sans discernement, et remis à leurs parents au *régime de la liberté surveillée*. Il a commis à cette surveillance le commissaire de police du 1er arrondissement, et M. Facques, demeurant rue de la Vigne, à Roubaix.

Vanwonterghem Georges, 19 ans, récolte 2 mois de prison; Mme Hauttequet Marie, 37 ans, ménagère, 49, rue de Solférino, poursuivie pour recel, 20 jours de prison.

NORD

Le prix de la bière

D'après une lettre adressée par le Syndicat des Brasseurs du Nord à un de nos confrères lillois, le Syndicat a décidé de pratiquer une baisse de 5 francs par hectolitre de bière « qui représente, estil dit dans ce document, plus que la parité de la baisse du charbon, en attendant qu'une modification importante du prix des matières premières lui permette de faire davantage. »

LES PENSIONS AUX VICTIMES CIVILES DE LA GUERRE. — En suite de la démarche faite en septembre dernier auprès de la Commission parlementaire des régions libérées par une délégation de la Fédération des déportés, victimes civiles et hommes de colonnes, MM. Léon Pasqual, député du Nord, et Georges Tourneux, président d'honneur de la *Fédération*, se sont rendus, vendredi 22 courant, auprès de M. Groussau, président de la Commission des Régions libérées, et ont présenté à nouveau les revendications des intéressés.

M. Groussau a déclaré que la question était, en ce moment, à l'examen de la Commission. D'autre part, M. Maginot vient de soumettre à l'approbation du Conseil des ministres un projet de loi destiné à harmoniser la loi du 19 juin 1920 sur les réparations aux victimes civiles de la guerre, avec les clauses du traité de Versailles.

PAS-DE-CALAIS

L'ENQUÊTE DE LA C.G.T. EN ARTOIS. — Lens, 23 janvier. — La délégation du Conseil économique de la C.G.T. a quitté Lens, elle se rend à Arras.

CHOCOLAT DEVINCK

SOMME

DERAILLEMENT SUR LA LIGNE DE DOULLENS A AMIENS. — Un train de voyageurs a déraillé dans le bois de Longue-Vilette. Aucun voyageur ne fut blessé; seul un garde-frein a été atteint légèrement à la hanche.

Concerts et Spectacles

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — « Le[illegible] Bouffons ». — Les amateurs de beau et bo[illegible] théâtre, de théâtre qui laisse dans l'esprit u[illegible] délicieuse impression d'art et de littérature, théâtre qui amuse et délasse, sans salir l'im[illegible] nation et pervertir le goût, remercient l'adm[illegible] tration de l'Hippodrome-Théâtre de leur a[illegible] procuré, dimanche, un spectacle de tout pre[illegible] ordre.

Les deux représentations des « Bouffons » [illegible] charmante pièce de Miguel Zamacoïs ont été [illegible] véritable régal, une admirable jouissance intel[illegible] tuelle pour les nombreux spectateurs.

Interprétée par la troupe entière de [illegible] l'œuvre poétique si fraîche et si attach[illegible] s'apparente par quelques scènes à « Cyra[illegible] obtenu un succès mérité. Tous les rôles étaie[illegible] tenus avec cette perfection qui fait le renom de notre second Théâtre Français.

M. *Laroche* est un Olivier plein de bonhomie et de finesse; M. *Maxime Lévy* rend avec une louable réserve les traits fortement accusés du personnage de Vulcano; M. Duard compose un Hilare très drôle; M. Desmoulins est un Baron de beaucoup de distinction.

J'ai gardé pour la fin de cette sèche énumération les rôles de Jacasse, de Narcisse et de Solange, c'est-à-dire ceux autour desquels gravite tout l'intérêt.

M. Jacquin (Jacasse) dit parfaitement le vers et il a détaillé avec infiniment d'esprit et de verve la ballade de la brise. M. Debucourt est excellent en Narcisse et Mlle Marg. André est une très sympathique Solange.

Tous les interprètes, sans oublier Mlle Poucaud, ont cueilli une ample moisson d'applaudissements.

— **Hippodrome-Théâtre.** — Samedi prochain 29 et dimanche 30 janvier, en soirées, deux représentations extraordinaires par l'excellente troupe lyrique : « Les Mousquetaires au Couvent », la charmante et populaire opérette en 3 actes de Varney. — La location s'ouvre ce matin à 10 h. au 16 de la rue de la Gare, pour ces deux représentations.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — La matinée avec « Gismonda ». — De toutes les œuvres interprétées sur notre scène municipale, aucune ne fut montée avec autant de soin, aucune ne donne une aussi réelle impression d'art et n'obtint autant de succès que la création de « Gismonda », une des dernières œuvres du maître Henry Février qui, *jeudi dernier*, fut chaleureusement ovationné.

C'est devant une salle comble que fut donnée la deuxième représentation de ce drame lyrique qui fut un nouveau triomphe, tant pour la direction du théâtre de la place Leverrier, que pour nos artistes, qui se surpassèrent dans l'interprétation de cette œuvre magnifique.

Notre sympathique ténor, M. Devane, dont l'organe superbe se joue de toutes les difficultés musicales, a chanté le rôle d'Alméric avec une expression et un sentiment exquis. Il fut tout à fait extraordinaire de brio.

Mlle Yvonne Chazel, de l'Opéra-Comique, montra, dans le rôle de Gismonda, les plus gracieuses qualités d'artiste dramatique.

Ces deux artistes eurent toute les faveurs du public enthousiasmé, qui ne ménagea point ses applaudissements.

Nous félicitons bien sincèrement aussi MM. Didès, Janssens et Yvohny, qui remplirent aussi leurs rôles de Zaccaria, évêque Sophron, et Grégoras, d'une façon parfaite.

Les rôles secondaires furent également bien tenus et les chœurs renforcés très homogènes.

L'orchestre et son habile chef M. Brizard se sont tirés avec honneur d'une partition des plus délicates.

Signalons enfin, la mise en scène vraiment soignée et le ballet du 3e acte qui furent très remarqués.

— **La soirée.** — L'opérette si pimpante, si allègre de Planquette, « Les Cloches de Corneville », attire et charme toujours le public. Qui ne connaît, ni ne fredonne « Va petit mousse » ou bien « Dans mes voyages », ou encore « Dig, dig, don, sonne carillon » et « Je regardais en l'air ». Cette musique ne cesse de plaire, elle est gaie, alerte, toujours agréable dans sa mélodie si charmante.

Les artistes de notre troupe d'opérette en ont donné une interprétation soignée, bien homogène dans l'ensemble.

L'auditoire nombreux a montré sa satisfaction en rappelant à plusieurs reprises quelques uns des artistes.

Le rôle de Serpolette fut joyeusement et finement rendu par notre première d'opérette, Mlle Marsa.

Mlle Stolla a rempli fort gracieusement le rôle attachant de Germaine.

M. Didès a personnifié « Le Marquis » avec allure et distinction.

Des éloges sans restriction vont à M. Hardy qui a admirablement compris et interprété le rôle du père Gaspard.

Quant à notre excellent ténor M. Trasor, en Jean Grenicheux, il a justifié une fois de plus l'accueil sympathique qui lui est fait ici. Enfin, M. Pons a montré, dans le rôle de Le Bailli, sa joyeuse bonhomie.

La partition a reçu de la part de l'orchestre, dirigé par M. Rouseré, toute la délicatesse d'interprétation que nous pouvions attendre.

Les chœurs ont marché à souhait, la mise en scène a été fort ingénieusement disposée, et le grand ballet « La Cueillette des pommes » très applaudi.

TOURCOING

TOURCOING-HIPPODROME Aujourd'hui, en soirée. Même programme qu'hier. Les cartes de famille sont valables. Bientôt Monte-Cristo et les deux Gamines qui vous feront courir pour les voir. Gros succès.

FEUILLETON du « JOURNAL DE ROUBAIX » du 24 janvier 1921 N° 2.

L'Éclat d'Obus

1914

PREMIERE PARTIE

C'est en suivant cette route sinueuse, qui serpentait parmi les pièces d'avoine et de blé, sous le dôme ombreux formé au-dessus d'elle par des alignements de peupliers, que Paul Delroze revint sur cet épisode de son enfance dont il avait promis le récit à Elisabeth.

— Comme je vous l'ai dit, Elisabeth, l'épisode se rattache à un drame terrible, et si étroitement que cela ne fait, et ne peut faire qu'un dans mon souvenir. Ce drame, on en a beaucoup parlé à l'époque, et votre père, qui était un ami de mon père, comme vous le savez, en eut connaissance par les journaux. S'il ne vous en a rien dit, c'est sur ma demande, et parce que je voulais être le premier à vous raconter ces événements... si douloureux pour moi.

Leurs mains s'unirent. Il savait que chacune de ses phrases serait accueillie avec ferveur, et, après un silence, il reprit :

— Mon père était un de ces hommes qui forcent la sympathie, même l'affection, de tous ceux qui les approchent. Enthousiaste, généreux, plein de séduction et de bonne humeur, s'exaltant pour toutes les belles causes et pour tous les beaux spectacles, il aimait la vie et en jouissait avec une sorte de hâte.

« En 70, engagé volontaire, il avait gagné sur les champs de bataille ses galons de lieutenant, et l'existence héroïque du soldat convenait si bien à sa nature qu'il s'engagea une seconde fois pour combattre au Tonkin, et une troisième fois pour aller à la conquête de Madagascar.

« C'est au retour de cette campagne, d'où il revint capitaine et officier de la Légion d'honneur, qu'il se maria. Six ans plus tard il était veuf.

« Lorsque ma mère mourut, j'avais à peine quatre ans, et mon père m'entoura d'une tendresse d'autant plus vive que la mort de sa femme l'avait frappé cruellement. Il tint à commencer lui-même mon éducation. Au point de vue physique, il s'ingéniait à développer mon entraînement et à faire de moi un gars solide et courageux. L'été, nous allions au bord de la mer ; l'hiver dans les montagnes de Savoie, sur la neige et sur la glace. Je l'aimais de tout mon cœur. Aujourd'hui encore, je ne puis songer à lui sans une émotion réelle.

« A onze ans, je le suivis dans un voyage à travers la France, qu'il avait retardé depuis des années parce qu'il voulait que je l'accomplisse avec lui, et seulement à l'âge où j'en pourrais comprendre toute la signification. C'était un pèlerinage aux lieux mêmes et sur les routes où il avait combattu jadis, durant l'année terrible.

« Ces journées, qui devaient se terminer par la plus affreuse catastrophe, m'ont laissé des impressions profondes. Aux bords de la Loire, dans les plaines de la Champagne, dans les vallées des Vosges, et surtout parmi les villages de l'Alsace, quelles larmes j'ai versées en voyant couler les siennes! De quel espoir naïf j'ai palpité en écoutant ses paroles d'espoir!

« — Paul, me disait-il, je ne doute pas qu'un jour ou l'autre tu ne te trouves en face de ce même ennemi que j'ai combattu. Dès maintenant, et malgré toutes les belles phrases d'apaisement que tu pourras entendre, hais-le de toute ta haine, cet ennemi. Quoi qu'on dise, c'est un barbare, une brute orgueilleuse, un homme de sang et de proie. Il nous a écrasés une première fois, il n'aura de cesse qu'il ne nous ait écrasés encore, et définitivement. Ce jour-là, Paul, rappelle-toi chacune des étapes que nous parcourons ensemble. Celles que tu suivras seront des étapes de victoire, j'en suis sûr. Mais n'oublie pas un instant les noms de celles-ci, Paul, et que ta joie de triompher n'efface jamais ces noms de douleur et d'humiliation qui sont : Frœschwiller, Mars-la-Tour, Saint-Privat, et tant d'autres! N'oublie pas, Paul...

« Puis il souriait.

« — Mais pourquoi m'inquiéter? C'est lui-même qui se chargea d'éveiller la haine au cœur de ceux qui ont oublié et de ceux qui n'ont pas vu. Est-ce qu'il peut changer, lui? Tu verras, Paul, tu verras. Tout ce que je puis te dire ne vaut pas l'effroyable réalité. Ce sont des monstres. »

Paul Delroze s'était tu. Sa femme lui demanda, d'une voix un peu timide :

— Pensez-vous que votre père avait tout à fait raison?

— Mon père était peut-être influencé par des souvenirs trop récents. J'ai beaucoup voyagé en Allemagne, j'y ai même séjourné, et je crois que l'état d'âme n'est plus le même. Aussi, je l'avoue, j'ai quelquefois du mal à comprendre les paroles de mon père... Cependant... cependant elles me troublent très souvent. Et puis, ce qui s'est passé par la suite est si étrange!

La voiture avait ralenti. La route s'élevait doucement vers les collines qui surplombent la vallée du Liseron. Le soleil penchait du côté de Corvigny. Une diligence les croisa, chargée de malles, puis deux automobiles où s'entassaient les voyageurs et les colis. Un piquet de cavalerie galopait à travers les champs.

— Marchons, dit Paul Delroze.

Ils suivirent à pied la voiture et Paul reprit :

— Ce qui me reste à vous dire, Elisabeth, se présente à ma mémoire en détails très précis, qui émergent en quelque sorte d'une brume épaisse où je ne distingue rien. A peine puis-je affirmer que, cette partie du voyage terminée, nus devions aller de Strasbourg vers la Forêt-Noire. Pourquoi notre itinéraire fut-il changé? Je ne le sais pas. Je me vois un matin en gare de Strasbourg et montant dans un train qui se dirigeait vers les Vosges... oui, vers les Vosges. Mon père lisait et relisait une lettre qu'il venait de recevoir et qui semblait lui faire plaisir. Cette lettre avait-elle modifié ses projets? Je ne sais pas non plus. Nous avons déjeuné en cours de route. Il faisait une chaleur d'orage et je me suis endormi, de sorte que je me rappelle seulement la place principale d'une petite ville allemande où nous avons loué deux bicyclettes, laissant nos valises à la consigne... Et puis... comme tout cela est confus!... nous avons roulé à travers un pays dont aucune impression ne m'est restée. A un moment, mon père me dit :

« Tiens, Paul, nous franchissons la frontière... nous voici en France...

« Et plus tard... combien de temps après?... il s'arrêta pour demander son chemin à un paysan qui lui indiqua un raccourci au milieu des bois. Mais quel chemin? et quel raccourci? Dans mon cerveau, c'est une ombre impénétrable où mes pensées sont comme ensevelies.

« Et tout à coup l'ombre se déchire, et je vois, mais avec une netteté surprenante, une clairière, de grands arbres, de la mousse qui ressemble à du velours et une vieille chapelle. Sur tout cela il pleut de grosses gouttes de plus en plus précipitées, et mon père me dit :

« — Mettons-nous à l'abri, Paul.

« Sa voix, comme elle résonne en moi! et, comme je me représente exactement la petite chapelle aux murailles verdies par l'humidité! Derrière, le toit débordant un peu au-dessus du chœur, nous mîmes nos bicyclettes à l'abri

(à suivre)